

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2026

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Évolution de l'actif net	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Exploitation	14
Annexe B - Administration	14
Annexe C - Contributions à l'avancement de la recherche pédiatrique	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE (ANCIENNEMENT CONNU SOUS LE NOM DE LA FONDATION DES ÉTOILES) (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Gosselin & Associés inc.¹

Gosselin & Associés inc.
Société de comptables professionnels agréés
Montréal, le 28 mai 2026

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A101673

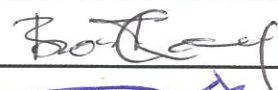
FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

BILAN

AU 31 MARS 2026

	2026 \$	2025 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	712 389	477 100
Portion à court terme des placements (note 3)	1 326 920	595 259
Débiteurs (note 4)	197 748	125 298
Frais payés d'avance	48 994	40 393
	<u>2 286 051</u>	<u>1 238 050</u>
PLACEMENTS (note 3)	537 111	1 301 604
VALEUR DE RACHAT DES POLICES D'ASSURANCE-VIE	656 964	636 788
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>28 066</u>	<u>-</u>
	<u>1 222 141</u>	<u>1 938 392</u>
	<u>3 508 192</u>	<u>3 176 442</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	131 992	83 613
Revenus perçus d'avance	<u>28 101</u>	<u>55 442</u>
	<u>160 093</u>	<u>139 055</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	28 066	-
FONDS DE PRÉVOYANCE	600 000	600 000
FONDS DE RECHERCHE (note 8)	2 437 387	2 437 387
NON AFFECTÉ	<u>282 646</u>	<u>-</u>
	<u>3 348 099</u>	<u>3 037 387</u>
	<u>3 508 192</u>	<u>3 176 442</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 , administrateur

 , administrateur

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	2026	2025
	Total	Total
	\$	\$
Fonds de prévoyance	\$	\$
Fonds de recherche (note 8)	\$	\$
Investi en immobilisations	\$	\$
Non affecté	\$	\$
Solde au début de l'exercice	600 000	2 912 481
Excédent des produits sur les charges	-	124 906
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	-
Solde à la fin de l'exercice	600 000	3 037 387

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	2026 \$	2025 \$
PRODUITS - CAMPAGNES DE FINANCEMENT		
Campagnes de financement - Événements	1 133 582	986 349
Campagnes de financement - Dons	<u>1 459 310</u>	<u>1 084 890</u>
	2 592 892	2 071 239
SUBVENTIONS		
Emploi et Solidarité Sociale - Québec	<u>3 000</u>	<u>5 363</u>
	2 595 892	2 076 602
CHARGES - CAMPAGNES DE FINANCEMENT	<u>572 050</u>	<u>486 081</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT	<u>2 023 842</u>	<u>1 590 521</u>
REVENUS DE PLACEMENTS ET SUBVENTIONS		
Revenus de placements		
Intérêts	104 679	93 717
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurances- vie	<u>20 176</u>	<u>40 915</u>
	<u>124 855</u>	<u>134 632</u>
EXCÉDENT AVANT LES CHARGES D'EXPLOITATION, D'ADMINISTRATION ET DES CONTRIBUTIONS	<u>2 148 697</u>	<u>1 725 153</u>
CHARGES D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION		
Exploitation (annexe A)	392 929	324 097
Administration (annexe B)	<u>647 078</u>	<u>496 447</u>
	<u>1 040 007</u>	<u>820 544</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES CONTRIBUTIONS À L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE	1 108 690	904 609
CONTRIBUTIONS À L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE (annexe C)	<u>797 978</u>	<u>779 703</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>310 712</u>	<u>124 906</u>

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	2026 \$	2025 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	310 712	124 906
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 040	-
Augmentation de la valeur de rachat des polices d'assurance-vie	(20 176)	(8 200)
	<u>294 576</u>	<u>116 706</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(72 450)	(81 679)
Frais payés d'avance	(8 601)	(28 091)
Créditeurs	48 379	19 864
Revenus perçus d'avance	(27 341)	53 442
	<u>(60 013)</u>	<u>(36 464)</u>
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>234 563</u>	<u>80 242</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	32 832	(40 998)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(32 106)	-
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'investissement	<u>726</u>	<u>(40 998)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>235 289</u>	<u>39 244</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>477 100</u>	<u>437 856</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>712 389</u></u>	<u><u>477 100</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Depuis le 24 avril 2023, la "Fondation des étoiles" opère sous le nouveau nom FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE.

La Fondation est vouée exclusivement au financement de la recherche pédiatrique afin de protéger, promouvoir et améliorer la santé ainsi que le bien-être des enfants et des adolescents. Elle est un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle est donc exemptée de l'impôt sur le revenu.

Ses objectifs sont les suivants:

- remettre des fonds à des organismes de bienfaisance enregistrés conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) ou à tout autre "donataire reconnu" tel que défini au paragraphe 149.1(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et qui oeuvrent notamment dans le domaine de la recherche sur les maladies pédiatriques.
- acquérir par l'achat, location, legs, cadeau ou tout autre moyen et posséder toute propriété réelle nécessaire à la poursuite de ces objectifs.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Campagnes de financement - Événements

Les produits générés par la vente de billets et les commandites, pour les événements de collecte de fonds, sont comptabilisés dans l'exercice où l'événement a lieu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services

La Fondation bénéficie de l'apport de bénévoles afin de l'assister dans la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous formes de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Matériel de bureau	20 %
Matériel informatique	3 ans
Matériel audio	20 %
Tentes	20 %

Placement comptabilisé à la valeur de rachat

La valeur de rachat des polices d'assurance-vie est comptabilisée en fonction du montant qui pourrait être réalisé aux termes de ces polices à la date de clôture. Les variations de la valeur de rachat au cours de la période sont comptabilisées en charges ou à titre de récupération des primes d'assurance versées.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs à l'exception des taxes à la consommation. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créiteurs.

La direction est d'avis que ces instruments n'exposent pas l'organisme à un risque significatif de liquidité, de taux d'intérêt ou de marché.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

3 - PLACEMENTS

	2026 \$	2025 \$
Dépôts à terme portant intérêts aux taux de 1 % à 4,45 %, échu en novembre 2025	-	595 259
Certificats de placements garantis, portant intérêts aux taux de 1,35 % à 5,35 %, échéant entre mai 2026 et février 2028	1 864 031	1 301 604
	1 864 031	1 896 863
Portion à court terme des placements	1 326 920	595 259
	<u>537 111</u>	<u>1 301 604</u>

4 - DÉBITEURS

	2026 \$	2025 \$
Comptes clients	157 986	100 195
Taxes à la consommation	39 012	25 103
Subvention à recevoir	750	-
	<u>197 748</u>	<u>125 298</u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026		2025	
	Coût	Amortissement	Valeur	Valeur
	\$	cumulé	nette	nette
		\$	\$	\$
Matériel de bureau	45 565	45 565	-	-
Matériel informatique	18 992	3 165	15 827	-
Matériel audio	3 234	3 234	-	-
Tentes	13 113	874	12 239	-
	80 904	52 838	28 066	-

6 - VALEUR DE RACHAT DES POLICES D'ASSURANCE VIE

La Fondation est bénéficiaire de polices d'assurances sur la vie des particuliers, dont le capital assuré est d'une valeur approximative de 3 420 000 \$ (3 420 000 \$ en 2025).

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

7 - CRÉDITEURS

	2026 \$	2025 \$
Créditeurs et charges à payer	83 934	34 858
Salaires et vacances à payer	48 058	48 755
	<u>131 992</u>	<u>83 613</u>

8 - AFFECTATIONS INTERNES ET FONDS DE RECHERCHE

Au cours de l'exercice 2026, le conseil d'administration a résolu d'affecter au fonds de recherche un montant excédentaire de XXXXXXX \$ (124 906 \$ en 2025) correspondant au solde de l'actif net non affecté et de verser des contributions de 800 000 \$ (779 703 \$ en 2025) à des organismes dévoués à l'avancement de la recherche pédiatrique.

Au 31 mars 2026, l'actif net grevé d'affectations internes pour le fonds de recherche au montant de 2 437 387 \$ (2 437 387 \$ en 2025) ne peut être utilisé à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

9 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes clients et à la subvention à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est exposé au risque de liquidité à cause de ses créiteurs.

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	2026 \$	2025 \$
ANNEXE A - EXPLOITATION		
Développement	102 035	87 285
Événements spéciaux	229 554	180 766
Coordination et soutien	36 263	37 809
Communication	25 077	18 237
	<u>392 929</u>	<u>324 097</u>

ANNEXE B - ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	275 240	261 192
Frais généraux	122 072	105 772
Honoraires professionnels	188 006	71 609
Loyer	57 720	57 874
Amortissements des immobilisations	4 040	-
	<u>647 078</u>	<u>496 447</u>

ANNEXE C - CONTRIBUTIONS À L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE

Fonds de recherche du Québec - Santé	87 728	64 735
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	226 000	185 984
Institut de recherche de l'hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé de McGill	180 000	210 000
Centre de recherche du CHU Sainte-Justine	159 250	120 000
Centre de recherche du CHU de Québec	115 000	163 984
Contributions à l'avancement de la recherche pédiatrique	30 000	-
DON- IR CUSM	-	35 000
	<u>797 978</u>	<u>779 703</u>